



Mardi 4 juillet 2023 - 20H30 à Corbeil

Présents :

Gérard Delval – GD

Philippe Letartre – PL

Sandrine Tardieu – ST

Guillaume Corre – GC

Alexis Criblez - ACr

Isabelle Tissot – IT

Alexandre Chrétien – AC

Maamoun Bernichi – MB

Excusés

Raphaël Hodoroaba – RH

Romain Burnier – RB

Démissionnaires

Florent Baudere – FB

Philippe Regnault – PR

1) Point sur les commissions :

1. Commission sportive
2. Commission arbitre
3. Commission débutant
4. Commission nature et 3D
5. Commission formation

2) Analyse des événements liés à la Compagnie de Soisy et impact sur le Comité, les démissions et les conséquences pour l'avenir.

Point sur les commissions :

1. Commission sportive : AC + GD

- Le taux de participation aux championnats est relativement satisfaisant pour un événement post covid. Une petite déception pour le CD 50 concernant la participation tut de même, et une vraie déception au sujet de la ciblerie qui était positionnée contre un mur.
- CD FITA, 28 cibles, pour un potentiel de 112 archers. Le rythme fut assez intensif.
- Calendrier hivernal : la saison s'étend du 12 novembre à fin mars. Avec pour la première fois cette année, des propositions en doublon sur certains weekends avec 2 concours : Les Ulis et Monthléry d'un côté et Massy et Mennecy de l'autre.

- C'est un test qu'il faudra observer la prochaine saison et il faudra peut-être proposer des propositions similaires sur de 2 concours le week-end de Lisses et celui d'Athis Mons car ce sont des compétitions très/trop chargées et rapidement remplies.
- Déception au sujet du tir par équipe en salle : aucun club ne s'est porté candidat.

- Groupe Essonne : un travail est mené depuis plusieurs mois avec les salariés : au sujet du groupe Essonne, la proposition faite pour constituer un groupe pour adultes a remporté un vif succès. Deux groupes d'adultes sont prévus le samedi (8 archers le matin et 9 archers l'après midi). MO ne peut pas assurer les 2 groupes Adultes et en plus un groupe de Jeune le samedi. L'idée serai de faire une proposition à Emeline sur ce créneau. A voir pour le financement avec le trésorier.
- Une demande émerge de proposer des stages jeunes pendant les petites vacances : à la Toussaint et Noel ainsi que sur des dimanches à voir.

2. Commission Débutant : GC + IT + ST

- 4 rencontres débutants salle et 2 sorties extérieures et une date pour les jeux demandés par la FFTA aux Ulis.
- Les Jeux du Tir à l'Arc aux Ulis : bon retour mais les participants n'étaient que 12. Il faudra prévoir une meilleure communication pour avoir plus de jeunes.
- A la dernière rencontre débutant, à Morangis, tout s'est bien passé sauf un couac au niveau des récompenses pour la catégorie sans viseur. Il faudra être plus vigilant pour notifier l'arme des archers au moment de l'inscription.
- Proposition de tir Nature pour les débutants, demande de Draveil, à réfléchir entre GD et AC pour penser l'organisation.
- L'année prochaine 5 dates sont prévues pour la saison salle. La FFTA a rendu l'inscription de tous les concours gratuite même les compétitions loisirs et débutants.

3. Commission Arbitre : MB

- A la suite de la réunion régionale du jour, chaque Mandat doit être envoyé au PCDA pour lecture qui s'en charge de l'adresser à Monsieur Bruche. . Un mail sera adressé aux présidents courant septembre.

Le nombre des arbitres sur la saison 2022/2023 s'élève à 16 arbitres. Avec une moyenne d'âge de 63,5 ans, notre doyen a 82 ans et le benjamin a 47 ans.

Cette saison, nous avons effectué 96 arbitrages. La répartition est hétérogène avec une moyenne de 6 arbitrages par arbitre comme le présente le tableau suivant.

	Nb. Arbitres	Nb. Concours
2-3	4	8
4-5	3	13
6-7	5	32
8-9	3	25

16-18	1	18
Total general	16	96

Nous avons 8 candidats en lice. Ils ont effectué les arbitrages pratiques pour pouvoir passer le control continu prévu le 14 octobre. Il faut noter que Susana des Ulis a validé son examen en tronc en commun et doit repasser l'option cible le 5 novembre. Pour cette dernière, j'ai récupéré une tenue du département 78 et à la prochaine commande nous allons acheter une tenue pour eux.

Année	Nom	Prénom	Club/Cie	Arbitrages
2020	<i>DUPUY</i>	<i>Beatrice</i>	<i>Morangis</i>	<i>0</i>
2020	<i>VIAUD</i>	<i>Theo</i>	<i>Morangis</i>	<i>0</i>
2021	SOUSA	Susana	Les Ulis	4
2022	CORRE	Guillaume	Mennecy Villeroy	6
2022	GRENERY	Olivier	Massy	11
2022	HILDEBRAND	Eric	Draveil Orme	3
2022	RENIER	Christian	Draveil Orme	4
2022	MONTAGNE	Mickael	Montlhéry	5

La prochaine commission est planifiée le 7 juillet 2023. Cette commission a pour objectif de préparer le calendrier d'arbitrage de la prochaine saison hivernale et échange sur les nouveaux changements du règlement.

Aussi, j'ai proposé à Eric CORTES de passer l'examen pour l'option Nature/3D puisque nous avons des manques sur les disciplines parcours.

Dates importantes :

- 30/08/2023 : commission régionale d'arbitre pour valider le calendrier hivernal 2023/2024
- 30/09/2023 : formation continue pour l'ensemble des arbitres de la région
- 14/10/2023 : contrôle continu et présentation des nouveaux candidats (2 pour l'Essonne en attente de validation)
- 5/11/2023 : examen national.

4. Commission 3D et Nature : AC + GD

- Le Championnat Départemental 3D à Draveil Sénart : petite déception sur le nombre de participations car au final la compétition s'est résumée à un inter club entre Saint Vrain et Draveil :
 - un manque de participants sur l'Essonne.
 - Un manque de jeunes : 2 cadets seulement
- Demande de la part de la Ligue, d'organiser le CR Nature à Saint Vrain le 28 avril 2024
- Suite au décès du président les Archers du Moulon le club continue son activité.

5. Commission formation – RB

- Suite aux rendez-vous avec les salariés toutes les formations assurées par MO sont prévues et agendées pour la prochaine saison.

Situation du terrain de Soisy et de l'impact pour les actions de département.

- Suite à la situation délétère décrite et vécu depuis des mois entre les Archers du Grand Veneurs, l'association UFOLEP, la mairie de Soisy et le Comité Départemental. La situation s'est tendue à tel point que Philippe Regnault a posé sa démission de sa Compagnie et par la même du Comité Départemental (annexe 1). La situation très compliquée ces dernières semaines a entraîné également la démission de Florent Baudère du Comité Départemental (annexe 2).
- Au vue de la gravité de la situation, les membres du Comité de Direction ont demandé des précisions au Président sur la situation et ont organisé la présente réunion en urgence.
- Les 2 compte-rendus ont été relus (celui de Philippe R et de Philippe L) et les écarts ont été relevés en soulignant les incohérences entre les 2 documents ainsi que les abus de langage et de positionnement du président sont mis en avant.
- Après une analyse collégiale de la situation, le comité est favorable à mettre en place des aides matériels, de formation ou des cibles à destination des Archers du Grand Veneur si celle-ci en a besoin. Mais en aucune manière à destination de l'UFOLEP.
- A l'unanimité des membres présents ont décidé que :
 - le CDTAE ne se mêlera pas des querelles de personnes,
 - ne mettra pas à disposition son matériel ou ses infrastructures à Mr Grosclaude
 - mais peut proposer son aide au Archers du Grand Veneur pour la formation de ses membres.
 - peut proposer une prestation si besoin, en lien avec la mairie si les Archers du Grand Veneur ne sont pas en mesure de le faire

Le 12 juillet prochain, une nouvelle réunion est prévue avec la mairie de Soisy, Alexandre Chrétien se propose d'être présent si les Archers du Grand Veneur le souhaitent. L'objectif est de présenter les Arguments en faveur de la FFTA au Maire de Soisy. (cf : annexe 3).

Au vue de la dégradation de la situation,

Philippe Letartre annonce ce jour, qu'il ne souhaite plus être président du Comité départemental à partir du 1er Septembre 2023 du fait de sa santé. Il donne sa démission à cette date. Le comité prend acte de sa décision.

Au mois de septembre, sera organisée une réunion de bureau (avec un délai de 2 semaines pour convoquer ses membres), l'ordre du jour unique sera l'élection d'un nouveau président.

Bilan Financier : en caisse 34.000 euros. Nous aurons une rentrée financière suite au stage de Chamarande et suite au groupe Essonne.

L'ANS : nous ne connaissons pas encore le montant de la subvention qui nous sera accordée. Nous ne connaissons pas non plus quelle subvention le département nous accordera. Etant donné la conjoncture ces subventions ne seront pas plus importantes que celles accordées pour 2022.

Dans la demande subvention 2023 figure en rubrique 75-Autres produits de gestion courante/Autres une somme de 41200€ dont nous souhaitons savoir à quoi elle correspond. Attente de réponse de la part du président.

GD et AC demandent des explications sur les derniers éléments comptables qui sont incohérents.

Le président s'engage à nous fournir un état de gestion avec une perspective allant jusqu'à la fin de l'année en cours.

6. Fin de réunion : 23h25

Prochaine date de réunion : en septembre

Secrétaire : Sandrine Tardieu

le Président : Philippe Letartre

Annexe 1 : lettre de démission de Philippe REGNAULT le 29 juin à 09H30

Mesdames, Messieurs les membres du Comité de Direction du CDTAE,

Hier après-midi, j'ai participé avec Marie-Laure Caffort, René Hadjadj et Pierre-Olivier Barats, membres du Comité Directeur des Archers du Grand Veneur, à la demande de Monsieur Rousseau le Maire de Soisy sur Seine, à une réunion visant à mettre un terme à la cohabitation difficile entre les deux associations de Tir à l'Arc de Soisy.

Participaient également à cette réunion Philippe Letartre, Président du Comité Départemental de l'Essonne de Tir à l'Arc, la représentante de L'UFOLEP, Mme Carole Lardy, Fédération à laquelle est affiliée le club des Amis Francs Archers et Mr Grosckaude.

Manifestement, Philippe Letartre, Mme Carole Lardy et Mr Grosckaude, se sont rencontrés au préalable pour s'entendre et faire position commune contre les Archers du Grand Veneur.

La teneur de cet accord pour mettre fin aux incompatibilités d'humeur est la suivante :

Cohabitation des Archers FFTA et UFOLEP pendant tous les créneaux horaires, tant au Jardin qu'au Gymnase, Philippe Letartre s'engageant même à mettre en place gratuitement autant de cibles que nécessaire pour les deux associations !

Philippe Letartre a également déclaré, être très favorable à ce type de cohabitation, au mépris des Statuts de la FFTA donc du Comité Régional et Départemental, et de citer en exemple Marcoussis et d'évoquer la dizaine de fédérations avec lesquelles ces ententes pourraient se faire.

Toute cohabitation avec Mr Grosckaude est au-dessus de mes capacités, et que Philippe Letartre représentant de la FFTA en Essonne prenne fait et cause pour l'UFOLEP, la FFTL, SPORT RETRAITE, SPORT SANTÉ, La FSGT, ... je ne peux le supporter.

En effet, ces Fédérations proposent des cotisations infiniment moins chères que la FFTA (de l'ordre de 30 € contre 90 € / adulte), ce qui à terme leur permettra de récupérer les 90% de nos licenciés qui ne font que du "loisir".

Philippe Letartre cautionne clairement la politique des pouvoirs publics, tout pour le "social".

Comment mettre en œuvre une telle politique, avec la chute du bénévolat et ce au détriment de l'objectif statutaire de nos associations, la pratique et le développement du sport.

Nous courrons à notre perte !

En conséquence, avec beaucoup de regrets et d'amertume, après 25 ans passés au service des Archers du Grand Veneur, et 46 au service du Tir à l'Arc, je vous informe que je donne ma démission de la Présidence des Archers du Grand Veneur, de membre de la Compagnie, et de membre du Comité de Direction du CDTAE.

Philippe Regnault.

Nota : pour que vous puissiez juger de la situation, je vous joins l'historique des relations entre les Archers du Grand Veneur et Mr Grosclaude. A vous de juger.

Annexe 2 :

Démission de Florent BAUDERE le 29 juin à 19h08

...

Le souci à Soisy n'est pas un problème de personnes, c'est un manque de respect envers un élu d'une association affiliée FFTA (et au CDTAE) au profit d'un membre (est-il élu ?) d'une association non membre de la FFTA. Je me sens autant trahi que Philippe RÉGNAULT, des choses contre nature ont été faites au nom du CDTAE et de ses élus.

Je m'étais étonné il y a pas mal de temps de la capacité d'anticipation qu'avait M Grosclaude et envisageais qu'il soit renseigné de l'intérieur du CDTAE. Il n'y a plus de doutes aujourd'hui, je suis écoeuré. Écoeuré de constater que le travail de gens que je côtoie depuis déjà quelques décennies soit foulé aux pieds pour des petits desseins. Écoeuré de constater que tout ce qui a été bâti, en termes de réglementations, de structuration, d'engagements, de respect soit aussi consciencieusement bafoué.

Ça n'a pas de sens car je ne participe pas beaucoup aux activités du CDTAE en ce moment, ce que je regrette malgré tout, mais je présente également ma démission, je ne souhaite pas être associé à cette trahison.

Florent BAUDERE